



CONDITIONS GENERALES DE VENTES

Les présentes conditions générales s'appliquent pour toutes prestations passées entre un client (pratiquant) et OKLM Kitesurf School (représentée par Clément ROBERT). Ces présentes conditions générales de vente sont applicables dès le 1 avril 2025 et sont rédigées en langue française.

1. L'école OKLM Kitesurf & Wingfoil

OKLM est une entreprise individuelle (Siret : 984 843 060 00018) créée par Clément ROBERT. Son siège social est situé au grau du roi. OKLM propose une offre de formation complète pour la pratique du kitesurf, wingfoil, paddle et mountainboard. Son activité s'effectue en itinérance sur les plages autour du grau du roi. Clément ROBERT est le seul et unique moniteur de l'école. Il est titulaire du brevet d'état dans la spécialité enseignée (BP NJS00418204U) et dispose de sa carte professionnelle (03023ED0274) délivrée par la Préfecture de L'Hérault. Langue parler Français / anglais / espagnol.

2. Organisation Globale

Pour toutes les formules proposées, les séances peuvent avoir lieu entre 9h00 et 20h00. Le lieu d'enseignement peut varier en fonction des prévisions de vent, de marée et de houle. Ce lieu peut être situé entre Carnon (plage du petit travers) et à Port Camargue (plage de L'Espiguette). Il sera évidemment toujours choisi pour favoriser l'apprentissage de l'activité et réduire le déplacement du participant. En fonction du planning de l'école, un covoiturage peut être effectué afin d'apporter de la convivialité et réduire notre empreinte environnementale. En cas de doute sur la sécurité, le moniteur se réserve le droit d'annuler ou d'interrompre une séance pour le bien de tous. La veille de chaque séance, OKLM informe par SMS de l'heure et du lieu où se déroule la séance, prévoir d'arriver 15min avant. En cas de retard d'un participant, l'école se réserve le droit d'effectuer une séance plus courte afin de ne pas entraver la planification des cours suivants.

3. Inscription

Avant de s'inscrire, le participant s'engage à être transparent sur ses capacités physiques et intellectuelles. Tout problème de santé doit être signalé afin que l'école puisse s'organiser même pour un problème de santé ou un handicap. L'école se réserve le droit de refuser une inscription si elle juge que l'état de santé du pratiquant n'est pas en adéquation avec la pratique de l'activité. Le pratiquant doit être âgé de minimum 8 ans et peser au minimum 25 kg pour le Baptême en Tandem. Une autorisation parentale est requise pour les mineurs (cf formulaire).

Les inscriptions et réservations sont validées à la réception des éléments suivants :

- formulaire d'inscription fournit par l'école
- un acompte de 150€ sous forme de chèque, à l'ordre de Clément ROBERT

À remettre en main propre ou par voie postal à : OKLM School / Clément ROBERT,
2 rue de Montségur 30240 Le grau du roi

Ce chèque ne sera encaissé qu'en cas d'absence injustifiée ou d'annulation par le participant moins de 2 jours avant les dates des cours.

La réservation est valable lorsque l'école a reçu tous les éléments et validé par téléphone.



4. Licence, Assurance & Individuelle Accident

La pratique du kitesurf est soumise à la législation sur les environnements spécifiques.

Sa pratique est encore considérée comme dangereuse par les assureurs. En tant qu'école affiliée CLUB à la FFVL, nous disposons d'une assurance en responsabilité civile dont le fonctionnement nécessite que chaque pratiquant encadré par l'école dispose, d'une licence à la FFVL ou d'une autre fédération en lien avec l'activité pratiquée. Il existe toutes sortes de licence, à la journée, au mois ou à l'année. Avant chaque début de stage, OKLM vous demandera de souscrire une licence à la FFVL afin d'enseigner sereinement. L'école est certifiée et assurée pour les baptêmes en TANDEM et les personnes en situation de handicap.

Un lien par flashcode ou sur le site internet <https://federation.ffvl.fr/> est disponible pour accéder directement au formulaire de licence sur le site de la FFVL. Le code école : 2891R

La législation française nous impose aussi de proposer à chacun des pratiquants encadrés par l'école, la possibilité de souscrire à une assurance complémentaire dite Individuelle Accident. Les liens vers la prise de licence vous permettront aussi de contracter une Individuelle Accident, si vous estimez en avoir besoin. En s'inscrivant, vous vous engagez à être couvert en responsabilité civile pour la pratique encadrée du kitesurf.



5. Règlement

Le règlement de chaque séance se fait à la fin de chaque cours en espèce, virement bancaire instantané ou chèque. Dans le cas de formule stage weekend de kitesurf, le règlement s'effectue à chaque fin de séance au prorata de l'avancement du stage. OKLM school ne dispose pas d'appareil pour les cartes de paiement. Les paiements s'effectuent donc en espèces, chèque ou virement bancaire instantané.

6. Cours Particuliers, Cours Collectifs

L'école fournit tout le matériel nécessaire à la pratique et à la sécurité du pratiquant. Cela comprend le matériel adapté aux conditions du moment ainsi que les équipements individuels tels qu'un casque, un gilet de flottaison, une radio, combinaison, chaussons néoprène, si vous n'en avez pas. L'école s'engage à prêter du matériel en bon état. En retour, le participant s'engage à respecter ce matériel et à ne pas le dégrader.

En cas de casse, perte ou vol, l'école se réserve le droit de demander un remboursement dont le montant sera déterminé en fonction de la détérioration du matériel (Coût de réparation / remplacement).

Les formules et tarifs sont accessibles sur la page « Tarifs » de notre site internet ou sur la page instagram et facebook. Le participant peut effectuer le cours avec sa propre combinaison.

La durée globale d'un cours varie de 2 à 3h et comprend minimum 1h30 de pratique.

Cette durée de pratique correspond à une durée moyenne pendant laquelle le participant peut fournir l'effort physique et intellectuel nécessaire à la pratique. Notre expérience a démontré qu'au-delà la fatigue arrive, compromettant la progression et la sécurité du participant.

Le nombre de participant d'un cours collectif (2 à 3 personnes) varie en fonction du niveau des participants, des conditions météorologiques et du matériel disponible à l'école. D'une manière générale, l'école s'organisera toujours pour que le nombre de participant soit en adéquation avec la progression des pratiquants. L'idéal étant un ou deux élèves dans les phases de découverte du kitesurf (soit premier cours sur la plage et deuxième cours eau peu profonde) puis deux ou trois élèves lors des phases de perfectionnement.



@OKLM.SCHOOL



7. Navigation surveillée

Concernant la navigation surveillée, le pratiquant qui en fait la demande, s'engage à payer d'avance et à laisser une caution pour emprunter du matériel. En cas de casse, perte ou vol, l'école se réserve le droit de demander un remboursement dont le montant sera déterminé en fonction de la détérioration du matériel (Coût de réparation / remplacement/perte).

Le pratiquant autonome doit s'assurer de disposer de toutes les compétences de base à la pratique, lui permettant d'évoluer en sécurité sur un espace défini. En ce sens, il doit savoir piloter un kite, décoller et atterrir un kite, redécoller un kite dans l'eau dans des conditions de vent léger, faire de la nage tractée dans toutes les directions et naviguer en remontant au vent. En contrepartie, l'école OKLM s'engage à fournir le matériel et à intervenir en cas de problème lors de la séance. L'objectif étant que le pratiquant en navigation surveillée ne perturbe pas de façon intempestive le cours qui peut être donné simultanément.

8. Coaching & Guide

Les formules Coaching et Guide sont destinées à des pratiquants disposant de leur matériel et sachant à minima effectuer des bords dans les deux directions et remonter au vent. Les séances peuvent avoir lieu lorsque la force du vent est supérieure à 12 nœuds, jusqu'à 30 nœuds. Les participants doivent donc disposer du matériel en adéquation avec ces forces de vent. OKLM school fournira toutefois à chaque participant un casque avec radio, indispensable à la sécurité de la séance. Des gilets de flottaison sont aussi obligatoires et peuvent être fournis au participant. Pour ces formules, le prix et la durée de la prestation varie en fonction du nombre de participant et du temps de pratique. A la demande du participant, la séance peut être privatisée ou peut être ouverte à d'autres participants d'un niveau similaire. Lorsque les séances sont ouvertes, l'école se réserve le droit de former des groupes selon les niveaux.

